

Le Journal Officiel du District de Football

des Pyrénées-Orientales Pays Catalan



Fédération Française de Football

Ligue d'Occitanie

District des Pyrénées-Orientales Pays Catalan



**JOURNAL OFFICIEL
NUMERIQUE DU
DISTRICT DE
FOOTBALL DES
P-O PAYS CATALAN**

Tél : 04.68.54.61.11

B.P. 51501

66101 Perpignan

Cedex

secretariat@pyrenees-orientales.fff.fr

<http://pyrenees-orientales.fff.fr>

L'OFFICIEL 66

Saison 2019/2020

**HORAIRE
D'OUVERTURE
AU PUBLIC**

Du lundi au jeudi

11h30 – 12h30

14h00 – 18h00

Le vendredi

11h30 – 12h30

14h00 – 17h00

L'OFFICIEL 66 N°23 DU 14/02/20

Numéro d'astreinte des ELUS le WEEK END (uniquement) du vendredi après 17h jusqu'au dimanche 15h en cas d'alerte météo et circonstances exceptionnelles (décès, accident) :

06 10 84 48 50

L'OFFICIEL 66 N°23 DU 14/02/20

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

2020 : Année du 35^{ème} anniversaire

Depuis 35 ans, le CDOS 66 rassemble le mouvement Olympique et Sportif Départemental et propose de répondre aux besoins des bénévoles et dirigeants sportifs. Il met à votre disposition un programme de formations adapté aux préoccupations de chacun et répondant au besoin de professionnalisation des structures sportives. Ces formations sont dispensées par des intervenants de qualité, experts dans chaque domaine de compétences.

Pourquoi participer aux formations ?

Ces formations qui, pour la plupart, ne durent pas plus d'une journée, sont une bonne opportunité pour agrandir votre champ de connaissance et ainsi acquérir de nouvelles compétences diverses et variées. Ces acquis vont, par la suite, permettre aux participants d'amener un savoir supplémentaire au sein de leur association et, par la même occasion, participer à son bon fonctionnement et à son développement. Notre offre de formation s'inscrit dans la feuille de route du Plan Sport Territoire et s'articule autour des actions du CROS Occitanie qui est notre partenaire dans une partie des formations proposées.



Quels sont les buts et objectifs proposés par ces formations ?

Regroupées en trois grands thèmes (Sport et Santé, Vie Associative et Informatique/Communication) l'ensemble de ces formations couvre un éventail de compétences très large. Des gestes de premier secours à la visibilité de son association en passant par les différents rôles des membres associatifs, il y a forcément un thème qui retiendra votre attention. N'hésitez pas à vous rendre sur le site du CDOS 66 ou même à nous contacter pour tout renseignement supplémentaire.

Quelles démarches à suivre pour s'inscrire aux formations ?

En ligne : Tapez « CDOS 66 » dans votre moteur de recherche.

Par Courriel : Envoyez-nous un mail à l'adresse suivante : cdos66@wanadoo.fr

Par Téléphone : Contactez-nous au 04 68 63 32 68



PROGRAMME DE FORMATION 2020

Comité Départemental Olympique et Sportif
des Pyrénées-Orientales

Maison Départementale des Sports
Rue René Duguay-Trouin
66000 PERPIGNAN
Tél : 04 68 63 32 68
cdos66@wanadoo.fr

<http://pyreneesorientales.franceolympique.com>
<https://www.facebook.com/ComiteOlympique66/>



PROGRAMME 2020

Interventions auprès des jeunes

- Thèmes ?
 - Le sport et les conduites dangereuses pour soi et les autres
 - Les violences sexistes
 - La fonction éducative et sociale du sport
 - Manger Bouger
- Quand ? 1er semestre 2020
- Qui ? CDOS / IREPS
- Pour qui ? Elèves de collèges, jeunes des Points Information Jeunesse et des CFA, services civiques, clubs, comités

Recyclage PSC1

- Quand ? Samedi 1er Février - 8h30 - 12h
- Où ? Maison Départementale des Sports
- Qui ? Cercle Nageurs Sauveteurs de Saint-Estève
- But ? Permettre aux participants de redevenir le premier maillon de la chaîne de secours.

La gestion du risque pour le dirigeant sportif

- Quand ? Jeudi 27 Février - 18h30 - 21h30
- Où ? Maison Départementale des Sports
- Qui ? Patrice MESEGUER / Allianz-Perpignan
- But ? Appréhender les risques liés aux activités pour mieux protéger le dirigeant.

Prévention et Secours Civique Niveau 1

- Quand ? Samedi 07 Mars - 8h30 - 18h
- Où ? UDSIS Saint-Cyprien
- Qui ? CDOS / UFOLEP / Conseil Dptal 66
- But ? Permettre aux participants de devenir le premier maillon de la chaîne de secours.

Formation Jeunes Dirigeants Bénévoles (18/25 ans)

- Quand ? Semaine du 06 au 10 Avril
- Où ? UDSIS Saint-Cyprien
- Qui ? CDOS / UFOLEP / Conseil Dptal 66
- But ? Former les dirigeants de demain pour gérer et développer son association

Thématique Sport / Santé Thématique Vie associative Thématique Informatique / Communication

Mon association et le développement durable

- Quand ? Samedi 25 avril - 9h - 17h
- Où ? Maison Départementale des Sports
- Qui ? Altéa Consultant
- But ? Inscrire son association dans la démarche.

Formation décentralisée - Prades

- Quand ? Samedi 16 mai - 9h - 12h
- Quoi ? Rôle du Trésorier - Initiation comptabilité CDOS 66
- Qui ?
- But ? prendre en charge tout ce qui concerne la gestion financière, Salle Municipale - Prades
- Ou ?

Utilisation des outils numériques collaboratifs dans l'association

- Quand ? Samedi 06 Juin - 9h - 17h
- Où ? Maison Départementale des Sports
- Qui ? Altéa Consultant
- But ? Gestion numérique de l'association.

Formation décentralisée - Font-Romeu

- Quand ? Vendredi 4 septembre - 17h - 20h30 et Samedi 5 septembre - 8h30 - 12h
- Quoi ? La Communication interne et externe de mon association
- Qui ? Altéa Consultant
- But ? Optimiser et développer la communication de son association
- Où ? Office de Tourisme - 82 avenue Emmanuel Brousse - Font-Romeu

Prévention et Secours Civique Niveau 1

- Quand ? Samedi 19 Septembre - 8h30 - 18h
- Où ? Maison Départementale des Sports
- Qui ? Cercle Nageurs Sauveteurs de Saint-Estève
- But ? Permettre aux participants de devenir le premier maillon de la chaîne de secours.

CDOS 66



Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter le site du CDOS indiqué au verso.

N.B : Toutes les formations accompagnées du logo sont des formations payantes

Rôle du Trésorier Initiation à la comptabilité

- Quand ? Jeudi 08 Octobre - 18h - 21h
- Où ? Maison Départementale des Sports
- Qui ? CDOS 66
- But ? prendre en charge tout ce qui concerne la gestion financière.

Rôle du Président et du Secrétaire Général

- Quand ? Samedi 10 Octobre - 9h - 12h
- Où ? Maison Départementale des Sports
- Qui ? CDOS 66
- But ? Apprendre à organiser et à assumer les responsabilités d'une association.

Formation décentralisée - Céret

- Quand ? Samedi 14 Novembre - 9h - 12h
- Quoi ? Rôle du Président et du Secrétaire Général
- Qui ? CDOS 66
- But ? Apprendre à organiser et à assumer les responsabilités d'une association.
- Ou ? Céret - salle de l'Union

Utilisation d'un logiciel de retouches d'images

- Quand ? Samedi 28 novembre - 9h - 17h
- Où ? Maison Départementale des Sports
- Qui ? Innovation Formation Sport
- But ? Apporter les connaissances théoriques et pratiques de logiciels informatiques comme GIMP

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

Comité de Direction

Réunion du 13/02/20

Président : Claude MALLA

Secrétaire Général : Marc WATTELLIER

Vice-Président Délégué : Pierre FRILLAY (excusé)

Vice-Président et Trésorier Général : Philippe MARCO-GREGORI (excusé)

Vice-Président : Olivier COLPAERT (excusé)

Trésorier Adjoint : Gérard BLANCHET

• Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, le Bureau du Comité Directeur prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.

CORRESPONDANCE

FFF/LFA/LFO

FFF : du 07/02/20, circulaire juridique sur l'article 167 des RG. Pris note, transmis à la Commission des Règlements & Contentieux.

LFO : du 07/02/20, informant que, dans le cadre du développement de la Formation des Dirigeant(e)s, l'Institut Régional de Formation du Football propose un stage de « Formateur » sur le secteur Est (Languedoc-Roussillon) les 17/02 et 29/02, sur les thèmes suivants :

- connaissance de l'association gestion et ressources financières
- gestion de club/gestion de projet
- fonction employeur
- communication

Pour tout renseignement contactez l'IR2F (formation@occitanie.fff.fr).

LFO : du 11/02/20, concernant la journées des bénévoles des 25 et 26/01/20. Pris note.

LFO : du 11/02/20, concernant les responsables sécurité des clubs de Ligue. Pris note, dossier suivi par : Pierre FRILLAY.

Service Juridique LFO : du 12/02/20, extrait d'une décision de la Commission Régionale des Règlements Contentieux et de Contrôle des Mutations du 05.02.2020, concernant la suppression d'une licence d'un joueur seniors du FC VILLENEUVE DE LA RAHO. Pris note.

CLUBS

FC LE BOULOU SJPC : du 12/02/20, demandant le report du match D2 VINCA / LE BOULOU du 16/02 en raison d'un décès dans le club. Le Bureau du Comité Directeur prend connaissance que le FC VINCA ne donne pas accord. La rencontre reste donc fixée au 16/02/20.

FUTSAL BOURG-MADAME : du 10/02/20, demandant à reporter ses matches des 15 et 22/02 à une date ultérieure suite à la fermeture de la RN 116. Le Bureau du Comité Directeur donne avis favorable, sous réserve de l'accord de la commission compétente.

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

FUTSAL

Le Comité Directeur décide que les matches Futsal D1 à rattraper ci-dessous doivent se jouer comme suit :

- FUTSAL D1 VETERANOS 2 / VETERANOS 1 du 21/01 N°22200716 à jouer avant le 02/03/20 à BANYULS. **Le club doit communiquer au district la date et l'heure choisies**
- **Le samedi 07/03 à ST NAZAIRE**
Les clubs doivent communiquer au district l'horaire des rencontres
- FUTSAL D1 FUTSAL BOURG-MADAME / INTER FUTSAL 2 du 25/01 N°22200702
- FUTSAL D1 EMPIRE FUTSAL 2 / FUTSAL BOURG-MADAME du 08/02 N°22200723
- **Le samedi 14/03 à BANYULS**
Les clubs doivent communiquer au district l'horaire des rencontres
- FUTSAL D1 FUTSAL BOURG-MADAME / VETERANOS 2 du 15/02 N°22200720
- FUTSAL D1 FUTSAL BOURG-MADAME / FC ST ESTEVE du 24/02 N°22200727

Le Comité Directeur demande à la commission compétente d'organiser la 2ème reunion de bilan de la 1ère phase du Championnat Futsal dans les meilleurs délais.

VŒUX DE PROMPT RETABLISSEMENT

- Le Comité Directeur souhaite un prompt rétablissement à M. Jean-Claude RICHARD.

CONDOLEANCES

- Le Comité Directeur adresse ses plus sincères condoléances à la famille et aux proches de M. Jean FOURNET-FAYARD, ancien Président de la Fédération Française de Football de 1985 à 1993, ainsi que membre d'honneur de l'UEFA.
- Le Comité Directeur adresse ses plus sincères condoléances à la famille et aux proches de M. Charley CAMAND, ancien CTD du District des P-O, ainsi que membre de la Commission Technique Départementale, qui a œuvré avec un grand dévouement, pendant des décennies, pour le développement du football catalan.
- Le Comité Directeur adresse ses plus sincères condoléances à M. Tony VANHEE du FC LE BOULOU SJPC et à sa famille, pour le deuil qui les touche.

Le Président
Claude MALLA

Le Secrétaire Général
Marc WATTELLIER



Commission des compétitions seniors et football diversifié

Réunion du mardi 11/02/20

Président : Louis NIFOSI

Secrétaire : Jean-Marie LEWANDOWSKI

Excusé : Jean-Claude RICHARD

Représentant du Comité Directeur : Olivier COLPAERT

• *Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

CORRESPONDANCE

FC ALBERES-ARGELES : du 10/02/20, demandant à jouer le match D1 ALBERES-ARGELES 2 / LE SOLER du 16/02, le samedi 15/02. Manque accord du club adverse.

MATCH REMIS

- D2 BOMPAS / CERDAGNE N° 21711565 du 09/02/20 remis au 22/03/20.

➤ **La Commission souhaite un prompt rétablissement à M. Jean-Claude RICHARD**

Le Président
L. NIFOSI

Le Secrétaire
J-M. LEWANDOWSKI

Commission des compétitions jeunes et du football d'animation

Réunion du mardi 11/02/20

Président : Régis SANCHEZ

Secrétaire : Bruno FARGUES (excusé)

Présents : Daniel BLANCHET, Michel COSYN, Jacques PRUJA, Guy ROUXEL, Vincent VANDEVILLE

• *Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

CORRESPONDANCE

FC BAHO-PEZILLA : du 29/01/20, demandant à jouer le match U13 D3 A du samedi 07/03/20 BAHO-PEZILLA / PAC 2 à partir de 10h30, son terrain étant occupé par le rugby l'après-midi. Conformément à l'Article 9 des Epreuves Officielles de l'Annuaire du District, la Commission reste dans l'attente de l'accord écrit du club adverse, mais rappelle au club qu'il peut convoquer le dimanche matin à partir de 10h30 sans accord du club adverse.

FC CERDAGNE : du 03/02/20, demandant à jouer le match U13 D2 B CERDAGNE / NEFIACH du 29/02/20 le samedi à 13h30. Conformément à l'Article 9 des Epreuves Officielles de l'Annuaire du District, la Commission reste dans l'attente de l'accord écrit du club adverse pour le samedi à 13h30, mais rappelle au club qu'il peut convoquer le dimanche matin à partir de 10h30 sans accord du club adverse (horaire pour les localités différentes distantes de 80 km et plus).

FC CERDAGNE & ATAC : du 07/02/20, notifiant leur accord pour jouer le match U17 D2 CERDAGNE / ATAC du 29/02 : le samedi 14/03 à 15h00 à OSSEJA. La Commission valide la nouvelle date de la rencontre.

FC POLLESTRES : du 07/08/02, demandant à jouer le match U15 D2 B du 15/02 PRADES / POLLESTRES le mercredi 26/02/20. Vu l'accord écrit du club adverse, la Commission valide la nouvelle date de la rencontre.

VILLENEUVE DE LA RIVIERE & SALEILLES OC : du 07/02/20, demandant à jouer le match U13 D3 B du 08/02 le mercredi 04/03 à 14h30 (stade de Villeneuve de la Rivière). La Commission valide la nouvelle date de la rencontre.

ASPTT : du 08/02/20, demandant à jouer le match U13 D2 B du 22/02 ASPTT / CABESTANY au mercredi 26/02 à 16h00 (stade de l'ASPTT). Vu l'accord écrit du club adverse, la Commission valide la nouvelle date de la rencontre.

PERPIGNAN AC : du 10/02/20, demandant à jouer le match U13 D1 PAC / LE SOLER du 22/02, le mercredi 04/03 à 18h00 (Parc des Sports N°1 de Perpignan). Vu l'accord écrit du club adverse, la Commission valide la nouvelle date de la rencontre.

FC THUIR : du 11/02/20, informant que son terrain est indisponible du les 21 et 28/03/20 (rugby). Matches concernés : U13 D2 A THUIR / BOMPAS et 13 D4 A THUIR 2 / BOMPAS du 28/03. La Commission demande aux deux clubs de s'entendre pour inverser ces rencontres ou les jouer en semaine à la place d'un entraînement le mercredi 01/04/20 dernier délai.

MATCHES REMIS

- U15 à 8 LE BARCARES / CERDAGNE 2 N°22160050 remis au 14/03/20

- U13 D2 B CERDAGNE / CANET 4 N° 22248645 remis au 04/04/20

DEFIS TECHNIQUES

Vainqueurs défis journée du 08/02/20

- Match U13 D2 B N°53065.1 FC PIA / RF CANOHES TOULOUGES
- Résultat : 2 - 2
- Vainqueur défi : RF CANOHES TOULOUGES (+ 1 pt)

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

- Match U13 D4 A N°53260.1 FC VINCA / SO RIVESALTES 3
- Résultat : 3 - 3
- Vainqueur défi : FC VINCA (+ 1 pt)

Vainqueur défi journée du 01/02/20

- Match U13 D2 A N°22248585 FC ST ESTEVE 5 – US BOMPAS
- Résultat : 2 - 2
- Vainqueur défi : US BOMPAS (+ 1 pt)

COUPES DU ROUSSILLON JEUNES U17-15-U13

- Tirage le mardi 25/02 à 17h30 au siège du District.

AMENDE

ELNE FC : 100€ - forfait général équipe U13 D4 B.

- (forfait général enregistré avec retrait de points conformément à l'article 40 des épreuves officielles de l'annuaire du district des P-O).

Le Président
Régis SANCHEZ

Commission des compétitions Féminines

Réunion du mardi 11/02/20

Président : Olivier BODEN

Secrétaire : Zakia MAALOU

Présents : Nabil BENS Aidane, Charles PLANAS

Excusée : Pascale VILANOVE

• *Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

RESULTATS

- Enregistrement des résultats des matches de Coupe du Roussillon Féminines à 8 du 09/02/20.

TIRAGE ½ FINALES COUPES DU ROUSSILLON A 8 & 11 ET CADRAGE LE GOFF

- Tirage des ½ Finales de Coupe du Roussillon Féminines à 8 & Féminines à 11 et cadrage du Challenge J-C LE GOFF le mardi 10/03/20 à 18h00 au siège du District.

- Les matches sont prévus le 22/03/20.

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

CENTRE DE PERFECTIONNEMENT

- Prochaine séance du Centre de Perfectionnement Féminin le 26/02/20 à 14h00 – stade de l'ASPTT à CANOHES.

INFOS COUPE D'OCCITANIE FEMININES

Ce week-end se sont déroulées les 8^{èmes} de Finale de Coupe d'Occitanie Féminines des deux secteurs, Est et Ouest, avec l'entrée en lice des clubs de R1.

PERPIGNAN ESPOIR FÉMININ (R2) a battu 2 à 0 le FF BASSIN DE CARCASSONNE (R1).
Félicitations aux joueuses et à leur coach!

Les clubs de PERPIGNAN ESPOIR FÉMININ (R2) et du FC ST CYPRIEN (R1) s'opposeront en ¼ de Finale de Coupe d'Occitanie Féminines le 8 mars 2020.

Le Président
Olivier BODEN

La Secrétaire
Zakia MAALOU

Commission des Règlements & Contentieux

Réunion du mercredi 12/02/20

Président : Vincent GRISORIO (excusé)

Président de Séance : Marceau LEMOING

Secrétaire de Séance : Christophe SALMERON

Présents : Jean-Luc GARCIA, Pierre-Luc SICARD

Excusée : Aline GARRIGUE

• *Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

• *Compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'éthique sportive, la Commission décide de lever l'effet suspensif des appels qui pourraient être interjetés contre ses décisions, qui sont susceptibles de recours dans les formes et délais prescrits par les Règlements d'Administration Générale de l'Annuaire du District des P-O.*

➤ **Paragraphe 2 - Appel des décisions**

➤ **Article – 190 des R.G. de la FFF :**

1. Dans le cadre de l'article 188, les décisions des Districts, des Ligues ou de la Fédération peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée.



Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

Match U13 D1 du 04/02/20 N°2234156

ASPM / PORT- VENDRES

VU :

- La feuille de match.
- Le rapport de l'arbitre officiel.

- Attendu que l'équipe du FC PORT-VENDRAIS a quitté le terrain avant la fin de la rencontre.
- Considérant que, conformément à l'article 38 des épreuves officielles de l'annuaire du district « toute équipe abandonnant le terrain avant la fin de la rencontre perdra le match par pénalité, sans préjudice des sanctions qui seraient éventuellement infligées au capitaine et au club.
- Considérant les dispositions de l'article 128 des Règlements Généraux de la FFF; qui stipulent : est considérée comme officiel d'une rencontre, toute personne licenciée agissant en qualité d'arbitres ou de délégué, désignée par les instances du football. **En cas d'absence d'officiel désigné, toute personne licenciée d'un club agissant en qualité d'arbitre, est également considérée comme tel. Pour l'appréciation des faits, leurs déclarations** ainsi que celles de toute personne missionnée par les instances pour la rencontre et assurant une fonction officielle au moment des faits, **sont retenues jusqu'à preuve contraire.**

PCM : la CRC, jugeant en première instance, **donne match perdu par pénalité (- 1pt) au FC PORT-VENDRAIS** et, transmet le dossier à la commission compétente aux fins d'homologation :

ASPM 3 - 0 PORT-VENDRES

Match de Coupe du Roussillon Féminines à 8 du 09/02/20 N°22360731

CANET RFC 2 / PERPIGNAN ESP. FEM. 2

VU :

- La feuille de match.
- La réclamation du CANET RFC.

- La Commission des Règlements et Contentieux demande **pour sa reunion du mercredi 19 février :**
 - un rapport a l'**arbitre officiel** de la rencontre, concernant les réserves d'avant match déposées par le club de CANET.
 - au club de **PERPIGNAN ESPOIR FEMININ** de lui fournir les demandes de surclassement des joueuses U16F :
 - EL BAIZI Sohane licence 2548220178
 - BERRABAH Ines licence 2548226168
 - ALAMO Sarah licence 2546312258

- **Dossier en suspens.**

PROCHAINE REUNION LE 19/02/2020

Le **PRESIDENT** de Séance
Marceau LEMOING

Le **SECRETAIRE** de Séance
Christophe SALMERON

Commission Départementale Des Arbitres

Section "Désignations"

Présents : MORENO Guillaume, RESTOUEIX Christophe

- Désignations du week-end des 15 et 16/02/2020

Correspondance

- Vu les différentes correspondances. Pris note.
- Courrier de M. PERRIN Nathan concernant une blessure. La CDA lui souhaite un prompt rétablissement.
- Courrier de M. REMI Rose concernant son arrêt de l'arbitrage pour raison médicale. Remerciements pour les services rendus à l'arbitrage départemental.

Indisponibilités

- DEMANNE Bertrand du 18/01/2020 au 31/03/2020
- ROPTIN Antoine le 28/02/2020, le 20/03/2020, du 03/04/2020 au 07/04/2020

Rappel : les indisponibilités doivent être déposées sur le site Myfff au minimum 15 jours avant. Dans le cas contraire, le RI sera appliqué.

MATCH D1 DU 08/02/20 N°21715538

FC VILLELONGUE / FC LE SOLER

Réserves techniques

- **Dossier en suspens**

MATCH U17 D1 DU 09/02/20 N°21877520

ELNE FC / SO RIVESALTES

Dossier transmis par la Commission de Discipline

- **Dossier en suspens**

LE PRESIDENT

J. OSTERMANN

LE SECRETAIRE

B. AICHA